

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Quatre mois) and Price (80 00, 50 00, 35 00). Includes a note: 'L'abonnement est strictement payable d'avance, autrement il sera de 84 par an.'

L'ELECTEUR JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, Autres insertions, etc.) and Price (80 00, 0 00, 0 00, etc.). Includes a note: 'Les annonces suivantes seront insérées pour un certain temps: Demandes d'emploi, Demandes de Dames, etc.'

BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 12 AVRIL 1887

"L'ELECTEUR"

Chaque fois qu'une nouvelle étape s'ouvre dans la vie humaine, on éprouve le besoin de se recueillir et de faire un retour sur le passé, comme pour y renouveler sa provision d'énergie.

On ne sera pas étonné si le premier acte de l'Electeur, au moment d'entrer dans une nouvelle phase, est de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le chemin qu'il a parcouru.

Fondé le 15 juillet 1880, on peut dire que notre journal a eu de brillants débuts, sous les auspices de la Compagnie d'Imprimerie de Québec, qui avait pour président l'hon. C. A. P. Pelletier, C. M. G. et membre du Sénat; pour directeur l'hon. W. Laurier, chef du parti libéral aux Communes, l'hon. H. G. Joly, ancien premier ministre de la province de Québec, l'hon. D. A. Ross, ancien procureur général, aujourd'hui membre du cabinet provincial, l'hon. François Langelier, ancien trésorier provincial, aujourd'hui député de Québec-Centre aux Communes, l'hon. Joseph Sheehy, aujourd'hui trésorier de la province, MM. G. Bresse, Jos. Plamondon manufacturiers et feu M. W. Darling Campbell; et pour gérant l'hon. C. A. E. Gagnon, aujourd'hui secrétaire de la province.

De la date de sa fondation au 15 décembre 1880, l'Electeur fut rédigé par l'hon. François Langelier. Sous cette direction vigoureuse et éclairée, le journal prit dès le début une position marquée dans la presse canadienne. Il ne pouvait en être autrement avec la collaboration active d'écrivains distingués comme les Laurier, les Mercier et les Messieurs Langelier, collaboration qui jusqu'à ces dernières années ne nous a jamais manqué.

Le 15 décembre 1880, M. Ernest Pacaud prit la direction politique de l'Electeur et n'a jamais cessé de la garder depuis cette époque. Deux ans plus tard, la compagnie d'imprimerie de Québec lui faisait cession de tous ses droits, et cette propriété lui appartenait encore aujourd'hui, en société avec son assistant M. U. Barthe qui l'a ainsi récompensé de cinq années de travail ardu.

Peu de journaux ont eu une existence plus agitée que l'Electeur. Dans le cours de ces sept années, nous avons passé par toutes les épreuves de l'ingrat métier de journalisme. Nous avons reçu plus de cinquante actions pour libelle, et chose extraordinaire, dans aucun cas nous n'avons subi de condamnation; ce qui prouve que, si notre rédaction a été parfois vigoureuse jusqu'à la véhémence, elle n'est jamais allée jusqu'à l'injustice systématique et au dénigrement injustifiable. Depuis plus de quinze ans que nous avons pris une plume pour défendre ce que nous avons toujours cru être les véritables intérêts publics, nous croyons avoir bien compris cette belle institution qu'on appelle la liberté de la presse en l'utilisant, sans jamais dépasser la mesure ni tomber dans les excès, pour combattre les abus et les crimes de toutes sortes dont la politique nous offrait le triste spectacle. La série de persécutions dont nous sommes sortis victorieux en est la preuve, et nous avons raison d'en tirer une sorte de gloire.

C'est l'Electeur, on se le rappelle, qui a donné lieu au procès de presse le plus retentissant, le plus célèbre de nos annales judiciaires, lorsque M. Sénécal fit arrêter l'hon. M. Laurier pour avoir chevaleresquement reconnu la paternité de ce légendaire article du 20 avril 1881, qui a eu une telle célébrité dans le temps et que nous reproduisons ici à titre de document historique.

La caverne des 40 voleurs

Cette caverne de 40 voleurs que l'on croyait n'exister qu'au pays des légendes existait bien réellement parmi nous. Elle n'est pas, comme on pourrait le croire, au fond d'un bois, protégée par des rochers inaccessibles, défendue par des sentinelles armées. Les voleurs qui y cherchent refuge ne sont pas d'obscurs bandits, échés le jour, furtifs la nuit. Bien au contraire, ils promènent leur effronterie au grand soleil; ils se pavent dans les rues; ils boivent au comptoir des restaurants; la fumée de leurs cigares se retrouve partout. Du reste ces voleurs ne sont pas les premiers venus, et tout voleur qu'ils sont, il leur a été confié une tâche glorieuse, celle de restaurer les finances de la province de Québec! Cette caverne de voleurs c'est l'administration du chemin de fer du Nord, et le chef de la bande s'appelle de son vrai nom Louis Adélaïde Sénécal.

Quand M. Chapleau entreprit de rétablir notre position financière, il déclara, et tout le monde fut d'accord avec lui, que c'était surtout sur les ressources du chemin de fer du Nord qu'il fallait compter. C'était principalement pour la construction du chemin de fer du Nord que la dette publique avait été contractée; il était à la fois de bonne politique et de bonne administration, de tirer ce chemin tout ce qu'il était possible d'en tirer. Il était important pour cela de

mettre à la tête de l'administration du chemin un homme d'une haute capacité financière et d'une intégrité reconnue. L'homme choisi par M. Chapleau fut M. Louis Adélaïde Sénécal.

On comprit alors ce que valaient ces promesses de M. Chapleau de rétablir notre position financière, car M. Sénécal a une manière à lui seul de résoudre les questions de chiffre. Il a singulièrement, au cours de sa carrière, simplifié l'arithmétique. Pour M. Sénécal, toute la science de la finance se résume à cette formule: je pose zéro, je retiens tout.

C'est avec cette formule qu'il administrait maintenant le chemin de fer du Nord; c'est par l'application de cette formule à tous ceux avec qui il a fait affaire, qu'il a successivement ruiné la compagnie de navigation de Trois-Rivières, M. Meigs de St. Guillaume, M. Beaulieu d'Yamaska, M. Trauchemontagne de Berthier, M. Valentine Cooke de Drummondville, M. M. Desmarceaux, Adolphe Roy, Hudson Tourville de Montréal. Que le diable n'en soit pas jaloux! Le proverbe dit qu'il faut lui rendre ce qui lui est dû; mais si la chose est possible pour le diable, elle n'est pas possible pour M. Sénécal; nous voudrions citer la longue liste de ceux qu'il a ruinés, mais nous n'en avons pas le temps. Nous voudrions citer cette liste, car c'est là la gloire de M. Sénécal; c'est sa réputation d'homme d'affaires. Dans sa carrière vous ne trouverez que deux choses, des ruines et des victimes. Après tout, la gloire est de genre multiple; il y en a pour toutes les aptitudes. Et il faut bien le reconnaître; dans le genre adopté par M. Sénécal, il se trouve encore des réputations qui l'éclipsent. Cartouche et Mandrin passent encore avant lui; quant à nous, nous croyons que c'est à tort. Nous ne lui connaissons qu'un maître; c'est Boss Tweed de New-York.

C'est là l'homme auquel M. Chapleau a confié l'administration du chemin de fer provincial; c'est là l'homme qu'il s'est adjoint pour restaurer nos finances.

Tout cela serait vraiment comique si tout cela ne devait avoir des conséquences aussi tristes. Il est vraiment comique quand un gouvernement prétend parler sérieusement d'économie, de voir ce gouvernement confier la première position administrative du pays à l'homme le plus taré de toute la province.

Aussi qu'est-il arrivé à l'administration du chemin de fer du Nord, aujourd'hui, c'est le vol érigé en système. Que personne ne se récrie; le mot que nous employons n'implique ni violence de langage, ni irritation d'humeur. Nous ne faisons qu'appeler les choses par leur nom. Quand les contrats publics sur le chemin de fer se donnent sans compétition, et moyennant considération payée en argent; quand sur tous les ouvrages qui s'y font, un pourcentage est prélevé par l'administration; quand les marchandises consommées sur le chemin sont payées à des prix exorbitants, et que le surplus des bénéfices ordinaires du commerce est partagé, en parts plus ou moins égales, par l'acheteur et le marchand; quand tous les amis du gouvernement voyagent gratuitement sur le chemin, si ce n'est pas là, le vol érigé en système, qu'est-ce donc? Nous parlons en connaissance de cause. Nous savons qu'à même l'argent tiré du chemin de fer du Nord, M. Sénécal a largement soulevé certains journaux.

Nous nous attendons bien que notre langage sera relevé avec violence par ces journaux serviles, nous sommes préparés pour ces attaques. Au surplus, nous l'avons déjà dit dans un article précédent, les faits que nous signalons aujourd'hui sont connus; ils ont transpiré. M. Sénécal et sa bande, entraînés par la fièvre de leurs spéculations véreuses, n'ont pas eu, depuis quelque temps, envelopper leurs opérations de ce mystère dont ils les entouraient d'abord. Cependant, si ces faits ont transpiré, ils ne sont encore connus que d'un petit nombre. Dans la ville de Montréal, dans la ville de Québec, combien ne se trouve-t-il pas de centaines de personnes, non pas dans le parti libéral, mais dans le parti conservateur, qui connaissent la vérité de ce que nous avançons! Mais ces faits ne sont pas encore connus de la masse des électeurs. C'est pour la masse des électeurs que nous écrivons; car si les voleurs doivent être chassés du temple, si le pays peut encore être sauvé, il faut la volonté et l'action de tout le peuple.

Hélas! cette exposition magistrale et énergique de méfaits dont l'exactitude est aujourd'hui reconnue précédait de quelques mois à peine les élections générales, et le peuple était à peine sorti des étonnements de ce procès célèbre qu'il était appelé aux urnes électorales, où on lui arracha le verdict si regrettable du 2 décembre 1881. Que l'électorat dut se frapper la poitrine pour n'avoir pas des larmes écouté notre voix! Le chemin de fer du Nord, cette grande propriété de la province, n'eût pas été sacrifié à vil prix et ne fût pas devenu une cause d'embaras financiers irréparables; il ne serait pas aujourd'hui réduit à l'état de simple embranchement du Pacifique et le district de Québec, en particulier si maltraité, n'eût pas assisté au douloureux spectacle de l'effondrement de ces plus légitimes espérances.

bre, et enfin le triomphe inespéré remporté le 22 février dans notre district: n'y a-t-il pas là de quoi nous dédommager et nous venger complètement de sept années d'épreuves?

Au reste, nos adversaires ont si bien compris la gravité de la situation que nous leur faisons, qu'ils n'ont pas cessé un instant de nous persécuter. Encore à l'heure présente, l'Electeur est obligé de se défendre de prétendues accusations de libelle devant les tribunaux. Nous sommes poursuivis par quelques ex-députés, qui comme les Lesage, les Blondin et autres sont allés devant leurs électeurs, en assemblées publiques, protester contre le crime de Régina, puis quelques semaines après, se sont levés de leur siège au Parlement pour approuver ce crime par leur vote. Ces messieurs se plaignent de ce que nous avons trouvé des termes pour stigmatiser leur odieuse volteface. Il nous reste encore sur les bras l'action que nous a intentée M. Bouffard, un jeune homme que nous nous sommes permis de réprimander parce qu'il était allé dans Ontario parler et travailler en faveur des persécuteurs de sa race et de sa religion dans un moment où l'épiscopat réclamait l'union de tous les catholiques, faisait dire des prières publiques et lançait des mandements pour empêcher le triomphe de la cause que ce jeune homme allait ainsi défendre.

Mais là ne s'arrête pas le récit de nos déboires. Plus d'une fois nous avons fait la rude épreuve des sacrifices que coûte le maintien d'une feuille dans des conditions aussi défavorables, ayant à soutenir la concurrence d'une demi-douzaine de rivaux gorgés des faveurs ministérielles. L'Electeur a ainsi périgriné de St. Roch à la Basse-Ville, ballotté d'un lieu à un autre comme une barque dans la tempête, pour aller échouer sur le penchant de la Côte Lamontagne, dans un modeste réduit que nous ne regarderons jamais sans émotion parce qu'il a été en même temps le témoin muet de nos revers financiers et de nos succès politiques et aussi parce que, munis à peine du strict nécessaire, d'une table de travail et de quelques chaises de bois, obligé de nous faire imprimer à la semaine dans un atelier étranger, nous y avons pratiqué les vertus spartiates dans toute leur austérité. Il avait été un temps où nous avions une imprimerie à nous; mais ce temps-là était déjà loin; pour maintenir la baraque à flot, il avait fallu tout jeter à l'eau, et tout y avait passé. Le lecteur nous en exonèrera l'aveu; il doit comprendre que plus d'une fois l'Electeur a reçu la visite des huissiers et même du shérif.

De ces rencontres ruineuses, il ne nous est guère resté que le titre du journal, symbole de sa valeur morale, et un cliché dont nous n'avons jamais voulu nous départir: précisément les deux pavillons en croix que nous avons eu tant de fois le plaisir d'arborer en tête de nos colonnes depuis une couple d'années. Bien qu'ils soient un peu défraîchis par un aussi honorable usage, nous tenons à nos pavillons comme Berger tenait au «bell habit» qu'il a immortalisé dans ses chansons.

Maintenant, pour revenir aux choses sérieuses, si nous voulions résumer en un mot l'œuvre accomplie par l'Electeur, nous n'aurions qu'à indiquer le gouvernement national qui aujourd'hui présides aux destinées de notre province. De tout temps, quelque ardentes que fussent nos préférences pour les hommes appartenant au parti libéral, on nous a toujours trouvés prêts à faire passer le salut du pays avant celui du parti, toujours disposés à donner le coup d'épée à tout mouvement de conciliation et d'union tendant à briser la sinistre coterie qui déshonorait et ruinait la province, à lui arracher le pouvoir et du même coup le moyen de nuire. Nous avons prôné la coalition; nous avons contribué de toutes nos forces à la formation du parti national de 1885, et si aujourd'hui on voit dans le district de Québec des chefs conservateurs distingués comme l'hon. M. Garneau marcher la main dans la main avec l'hon. M. Mercier, nous avons le droit d'y voir le triomphe d'une des idées auxquelles nous tenions le plus. Une fois la confiance publique ébranlée, il importait de la rétablir; et cela ne pouvait se faire qu'par la formation d'un gouvernement puissant, où les deux éléments libéral et conservateur se surveilleraient mutuellement, donnant ainsi au peuple une garantie irrécusable de bonne administration. Tel est le gouvernement que nous avons aujourd'hui, et c'est celui que l'Electeur aurait voulu voir depuis longtemps à la tête de notre province.

Sur les 20 élections qui ont eu lieu dans notre district le 22 février, nous en avons perdu 4: Québec-Ouest, Québec-Centre, Témiscouata et Beauport. Les trois premiers sont contestés par nos amis et nous aurons la chance avant six mois peut-être de reprendre ces trois comtés perdus.

Notre Nouvel Etablissement

L'Electeur a aujourd'hui la vive satisfaction d'annoncer à ses lecteurs qu'il est imprimé chez lui.

Après la transformation complète qu'il vient de subir, la première information que notre journal doit au public, c'est de lui donner son adresse. C'est désormais au numéro 111, côte Lamontagne, qu'on devra nous chercher, dans le bloc bien connu ci-devant occupé par la maison de gros Léger & Rinfret, sans contredit l'un des postes les plus avantageusement situés de la Basse-Ville.

La côte Lamontagne est, pour ainsi dire, la porte cochère de notre vieille cité, et quand on saura que nos nouveaux bureaux en commandent la rue de toute la hauteur de leurs quatre étages, on comprendra que des journalistes consciencieux comme nous avons la modeste ambition de l'être pouvaient difficilement souhaiter un meilleur poste d'observation. Ce carrefour pittoresque, toujours bruyant et animé, est exceptionnellement fertile en faits-divers; l'endroit à tout ce qu'il faut pour prédisposer au reportage et se prêter admirablement aux coups-apens de l'interview. En été surtout, tout ce que la navigation d'eau douce et d'eau salée peut apporter d'étrange et d'intéressant à Québec devra fatalement passer par chez nous, et l'on peut compter sur la vigilance incessante de nos reporters pour happer sans méconter toutes les primeurs au passage, de manière à en laisser le moins possible à nos confrères de la Haute-Ville.

Un mot maintenant sur notre nouvelle installation. L'étage donnant de pied sur la rue est présentement occupé par la maison de commerce Thomas May & Co; tout le reste du vaste immeuble, qui mesure 67 pieds de profondeur sur 40 pieds de front, est dévolu au personnel des deux journaux nationaux de Québec, l'Electeur et la Justice, réunis sous le même toit.

C'est étonnant, tout ce qu'on peut loger dans quatre étages de 2680 pieds de surface chacun; cependant, l'édifice se prêtait si bien à une disposition ingénieuse qu'il n'y a pas un pouce d'espace perdu.

Au second, sont les bureaux d'administration des deux journaux dans une vaste pièce abondamment éclairée, et le cabinet du gérant M. J. F. Belleau. La façade de cet étage est réservée aux bureaux de M. L. P. Pelletier, rédacteur en chef de la Justice, et de ses associés MM. Amyot & Fontaine.

Le troisième est occupé par les bureaux de M. Ernest Pacaud, rédacteur en chef de l'Electeur, de son assistant rédacteur M. Urie Barthe, de MM. Olivier et Letellier, avocats, et rédacteurs à la Justice, et des reporters des deux journaux. Il y a, à cet étage, une des plus belles salles de la ville pour réunions publiques.

Au quatrième est l'atelier de composition et de mise en page. C'est une pièce unique, de spacieuses dimensions, où la lumière pénètre abondamment par les quatre faces à la fois, à la grande satisfaction de ces excellents typographes.

Les presses dont l'une tirera quatre mille copies à l'heure, et les machines motrices sont au rez-de-chaussée. Dans les chaleurs de l'été, l'engin à vapeur, une machine de dix chevaux-forces, pourra être remplacé à volonté par un fort moteur hydraulique, desservi par un embranchement de l'aqueduc d'un fort diamètre.

Ajoutons à ces détails que les quatre étages que nous occupons sont reliés entre eux par un double système d'escaliers à la façade et au fond de l'édifice, par un ascenseur, et par une combinaison de tubes acoustiques. L'établissement possède une excellente communication téléphonique avec le reste de la ville.

Le public comprendra aisément qu'avec une organisation aussi parfaite, pourvue de toutes les améliorations modernes, la nouvelle imprimerie est en état, non seulement de lui fournir deux bons journaux à grande circulation, médiums pour les annonces commerciales, judiciaires et autres, mais aussi d'entreprendre tous les ouvrages de ville dont on voudra lui confier la commande.

A NOS AMIS

Il y a dans chaque ville, dans chaque village et chaque paroisse, des amis dévoués de notre cause, qui pendant les luttes électorales se multiplient, font tous les sacrifices pour assurer le triomphe de leur parti. Nous leur offrons aujourd'hui le moyen d'employer utilement l'influence qu'ils ont acquise par la part qu'ils prennent aux luttes politiques. C'est de nous prêter main-forte dans notre tâche. Ils doivent savoir que ce n'est pas une entreprise ordinaire que nous tentons aujourd'hui en reconstruisant complé-

tement notre journal et en le mettant sur un pied qui lui permette de lutter avec avantage contre l'ouillage perfectionné dont disposent nos adversaires. Jusque ici on éprouvait des difficultés à introduire l'Electeur dans bien des familles à cause de son caractère trop exclusivement politique qui ne laissait pas de place à la partie des nouvelles. Cet inconvénient disparaît de ce jour: nous offrons au public une feuille agrandie, complète, embrassant tous les sujets.

Que nos amis se mettent donc à l'œuvre de suite: le nom de tous ceux qui nous transmettent des listes d'abonnés sera inscrit dans nos livres comme bienfaiteurs. Un journal est un conseiller qui fait patiemment son œuvre tous les jours d'une année à l'autre. Ceux qui dans leur localité sont considérés comme les guides de l'opinion publique trouveront en lui un aide précieux, qui leur épargnera le travail fastidieux des cabales électorales.

Un avantage à considérer, c'est que, malgré l'agrandissement considérable du format de notre journal, malgré le surcroît de dépenses qu'entraîne la publication d'une feuille de nuit, le prix de l'abonnement à l'Electeur reste le même: \$3.00 par an pour ceux qui paient en s'abonnant. Il sera de \$4.00 pour les abonnés en retard seulement.

AUX HOMMES D'AFFAIRES

Nous faisons distribuer le premier numéro de notre journal agrandi à toutes les maisons de commerce de Québec, espérant qu'il attirera leur attention.

En nous adressant particulièrement aux hommes d'affaires, nous n'ignorons pas quel esprit pratique distingue avant tout cette partie du public. Admirateurs nous-mêmes de l'utilitarisme qui fait le fond des saines méthodes commerciales, nous croyons être dans les meilleures dispositions possibles pour donner satisfaction à cet important élément de notre société. A nos yeux, l'arithmétique est la plus précise des logiques. Nous croyons aussi pouvoir nous flatter de bien connaître les véritables intérêts commerciaux et industriels de Québec, après l'étude que nous en avons faite et notre longue pratique des affaires publiques.

Le public commercial trouvera toujours dans l'Electeur un moniteur consciencieux du mouvement des affaires. La précipitation de notre installation nous empêcha de publier aujourd'hui notre premier bulletin financier; mais lorsque l'organisation de notre reportage sera complétée, nous serons prêts à donner pleine satisfaction sous ce rapport.

Les hommes d'affaires seront non seulement certains de trouver dans nos colonnes une appréciation plus indépendante des choses qui les intéressent que ne peut leur en fournir une presse servile appartenant pieds et poings liés à un gouvernement ouvertement hostile aux intérêts matériels du district de Québec; mais encore nous espérons les convaincre sans peine des avantages que leur offre notre journal comme moyen de publicité. Pour commencer, nous allons pendant huit jours faire un tirage exceptionnel de 10,000 copies par jour. Aux annonceurs de profiter de cette abondance.

LA DISPOSITION DES MATIERES

Aujourd'hui nous sommes forcés de consacrer toute notre première page aux articles de rédaction. Mais nos lecteurs comprendront aisément que nous avons trop de choses à leur dire dans un premier numéro pour suivre un arrangement méthodique.

A l'a venir, la première page seule sera réservée aux articles de fond.

A la seconde, le feuilleton littéraire fera diversion aux questions sérieuses, et la troisième contiendra, sous forme de reproductions intéressantes, d'informations instructives ou de variétés, de quoi reposer et égayé l'esprit.

La quatrième page entière sera consacrée à notre service particulier de dépêches et aux primeurs du jour glanées par nos reporters.

Nous avons raison de croire que cet arrangement donnera pleine satisfaction à nos lecteurs.

NOS DEPECES

Une assez longue expérience du journalisme nous a permis de recueillir certaines notions sur la manière de faire un journal. Nous sommes heureux d'avoir enfin l'occasion de tenter l'essai d'une innovation que nous avons toujours cru rationnelle. C'est notre intention de nous dispenser de cet indigeste et insipide amas d'informations que la télégraphie sert aux journaux quotidiens sous le nom de *scribes de la presse associée*. La plupart du temps, ce sont des récits exotiques n'ayant aucun intérêt pour le lecteur, quand ce ne sont pas des récits de haute fantaisie, des faussetés qu'il faut contrôler le lendemain. Sous prétexte d'impartialité, ces dépêches sont ternes, alambiquées et très-souvent rendues inintelligibles par une traduction faite à la hâte.

Il y a un triage à faire dans ce sac à tout mettre. C'est ce que nous nous proposons de faire. Nous aurons notre service spécial de dépêches à l'instar des grands journaux comme le *Globe*, que nous imiterons dans la mesure de notre cadre. De cette manière, nos lecteurs seront certains d'avoir des informations générales débarrassées de toutes les inutilités et au besoin vérifiées sur les lieux par nos correspondants particuliers. Nos dépêches auront aussi l'avantage d'être parfaitement inédites et de n'être pas la répétition de ce qui paraît dans les autres journaux du matin.

Nous devons cette innovation à l'esprit d'entreprise de la Compagnie télégraphique du Pacifique Canadien, qui, employant des Canadiens Français et des Canadiennes françaises comme télégraphistes, nous transmettra nos dépêches dans notre langue, ce qui nous sauvera les frais de la traduction. Nous croyons que c'est la première fois qu'une compagnie de télégraphe offre un pareil avantage à la presse française, et à ce nous ne pouvons que féliciter la compagnie du Pacifique.

Nous recevrons en outre, tous les pendant la session; par le même fil bulletin spécial des débats de l'Assemblée et de la veille au parlement fédéral. Nos lecteurs nous pardonneront seulement de n'avoir pas pu mettre ce plan à exécution dès le présent numéro. La chose nous a été matériellement impossible dans la précipitation de notre nouvelle installation.

Les bleus forces de payer le teret de leurs foies

Le gouvernement vient de faire un acte de justice et de haute politique. Il avait besoin d'une augmentation de revenus pour mettre aux ordres de payer l'intérêt sur le nouvel emprunt et au lieu de s'adresser au peuple, il s'adresse aux marchands de bois.

Il lui fallait \$125,000, il en a trouvé \$138,000. Depuis 1868 les marchands de bois se sont emparés de nos forêts au détriment des colons et ne payaient que deux piastres de rente annuelle par mille carré. Le système était bien simple; chaque marchand se faisait adjuger cinq à six milles carrés, n'expliquaient point les forêts, conséquemment ne payaient presque rien pour la coupe du bois (*stampage*), laissaient le bois profiter et à un moment donné vendaient leurs licences avec des profits énormes. Durant ce temps là ces MM. ne payaient que \$2.00 de rente annuelle par mille carré.

Ce système injuste pour la province leur permettait de réaliser des profits énormes et la province ne recevait presque rien. Cette rente était considérée si faible que l'automne dernier les MM. McLaren vendaient une partie de leurs droits à des spéculateurs et réalisaient \$250,000 de profits. Le gouvernement Mercier a voulu mettre fin à ce système, et trouvant qu'il y avait 46,000 milles carrés sous licence, il a cru qu'il devait élever la rente foncière de deux à cinq piastres par mille carré, s'assurant ainsi du coup un revenu sûr et certain de \$138,000.

Les bleus ont laissé une dette flottante de trois à quatre millions que le gouvernement doit payer d'ici à dix-huit mois.

La caisse était vide, il fallait faire un emprunt dont l'intérêt nécessitera une dépense additionnelle de 125 à 130 mille piastres par année. Au lieu de demander ce sacrifice au peuple de la province, le gouvernement l'impose aux marchands de bois.

Personne ne blâmera le gouvernement. Les marchands de bois sont des bleus qui ont toujours suscité pour maintenir au pouvoir les hommes qui ont ruiné la province. Ils ont pressuré les colons, égare le peuple, contribué plus que tout autre à l'augmentation de la dette, il n'est donc que juste de leur faire payer une rente additionnelle suffisante pour couvrir le déficit.

Le peuple devra se réjouir de cet acte de simple justice; il fallait 125 à 130 mille piastres de taxes additionnelles; au lieu de les demander aux contribuables de la province, le gouvernement les impose aux marchands de bois.

Les adversaires de gouvernement ont prétendu que le ministre Mercier faisait rien pour améliorer la situation financière; voilà la réponse. Elle est claire, pratique et efficace.

Nous n'avons qu'un souhait à faire: c'est que le gouvernement continue à faire payer par les spéculateurs le nécessaire pour remplir le déficit.

Et, ce n'est là que le commencement.

LE BILLARD

Le billard, dont l'invention semble très ancienne, ne se répandit guère en France que sous le règne de Louis XIV, auquel son médecin Façon l'avait conseillé, pour faciliter sa royale digestion.

Hygiéniquement parlant, on peut définir le billard : un exercice physique doux, qui active la circulation musculaire, et qui, par les dépenses organiques qu'il occasionne, favorise la circulation normale du sang, active la fonction capillaire, et excite ainsi en nous les élanos intellectuels, d'où résulte ce "tonus" ou "équilibre" qu'on nomme la vie.

Ce jeu, varié et étonnant, a en outre le privilège précieux de s'appliquer aux deux sexes et à tous les âges. Il régule l'appétit et aide à la digestion ; ne s'aggrave nous pas, en nous amusant avec nos jambes qu'une fois est assis.

La caractéristique du jeu de billard, et, par suite, susceptible de pouvoir être prolongé, surtout si la salle de jeu se trouve placée dans des conditions hygiéniques favorables. Le billard satisfait, dans le jeune âge, cet impérieux besoin de locomotion, qui manifeste et si désagréablement constaté par les grandes personnes. Il est, à coup sûr, l'un des exercices les plus capables de redresser sans effort les vertèbres déviées par les travaux d'atelier et par les attitudes scolaires vicieuses.

Il est naturel et naturel, correct du point de vue, ce jeu de l'usage du pied-éolier. La billes, en effet, se déplacent sur une surface lisse, et les coups sont exécutés avec une précision qui n'est atteinte par aucune autre méthode.

Il est évident que nous ne saurions développer, nous recommandons volontiers le billard aux chirurgiens qui ont besoin d'une grande ponctualité dans leurs mouvements et d'une précision dans leurs gestes.

Il est évident que nous ne saurions développer, nous recommandons volontiers le billard aux chirurgiens qui ont besoin d'une grande ponctualité dans leurs mouvements et d'une précision dans leurs gestes.

Il est évident que nous ne saurions développer, nous recommandons volontiers le billard aux chirurgiens qui ont besoin d'une grande ponctualité dans leurs mouvements et d'une précision dans leurs gestes.

ANNONCES NOUVELLES

LE STEAMER "LEVIS"
Départ de Québec et de St-Romard aux heures suivantes :
Québec 9 heures A. M. 10 heures A. M. 4 heures P. M.
St-Romard 10 heures A. M. 11 heures A. M. 5 heures P. M.
CAPT. DESROCHERS, 108, E. & J.

LE STEAMER "LEVIS"
Départ de Québec et de St-Romard aux heures suivantes :
Québec 9 heures A. M. 10 heures A. M. 4 heures P. M.
St-Romard 10 heures A. M. 11 heures A. M. 5 heures P. M.
CAPT. DESROCHERS, 108, E. & J.

ON DEMANDE un homme au-dessus de 30 ans, bien connu du public, actif, parlant l'anglais et le français et désirant s'assurer un salaire de \$200 à \$300, s'adresser à M. T. L.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

DEMANDE
Un bon boulanger, capable de conduire une boutique, muni de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi en s'adressant au sousigné, avec des conditions libérales. ELZ. MARCOFF, Boulanger, N. D. de l'Arment.

OLIVIER & LETELLIER AVOCATS
BUREAU DU JOUR : No. 111, Côte Lamontagne. BUREAU DE SOIR : No. 152, rue St-Joseph, en face du producteur de St-Roch. 30 octobre. J. M.

LES CHAPEAUX NOUVEAUX DE LA MAISON
L. A. BERGEVIN, SONT LES PLUS BEAUX CHAPEAUX, LES PLUS CHIC CHAPEAUX, LES MEILLEURS CHAPEAUX. Qui se solent voir à Québec depuis longtemps. Et proviennent des plus célèbres Manufactures Européennes.

ALLEZ DONC DE SUITE CHEZ L. A. BERGEVIN
Choisir votre collier du printemps. LES PRIX SONT CORRECTS.

1,000 DOUZAINES DE CHAPEAUX NOUVEAUX POUR MESSIEURS
Viennent d'être reçus par la maison L. A. BERGEVIN.

ALLEZ ACHETER VOTRE CHAPEAU DE PRINTEMPS CHEZ L. A. BERGEVIN. 15 mars.

JOS. DONATI Horloger et Bijoutier
RUE SAINT-JEAN
Informez respectueusement ses pratiques et le public en général qu'il va transporter son établissement au No. 51 Rue St-Joseph, St-Roch.

DEMEMAGEMENT
MM. N. RUEL & CIE, Informez leurs amis et le public en général qu'ils ont transporté leur établissement au No. 152, RUE ST-VALIER, SAINT-SAUVEUR ANCIEN TERRAIN RENAUD.

CHÉMIN DE FER

Quebec et Lac St-Jean
Le 21 avril 1887, le train partira de Québec à 11 heures A. M. et arrivera à Lac St-Jean à 12 heures P. M.
ALLANT AU NORD
8.35 A. M. Train Mixte tous les jours pour St-Roy, arrivant à 11 heures A. M. et continuant jusqu'à Riverview, Pierre, Le Mercier et Vendreuil arrivant à 11.45 A. M.

ALLANT AU SUD
2.30 P. M. Train Mixte de St-Roy pour Lac St-Jean, arrivant à 12 heures P. M. et continuant jusqu'à Riverview, Pierre, Le Mercier et Vendreuil arrivant à 12.45 P. M.

Le train de la nuit fait paruellement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village de Lac St-Jean, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la Riverview, Angers, et avec les trains de construction tous les jours (des circonstances le nécessitant) pour l'île de Lac St-Jean, revenant le soir suivant.

Plus complet que jamais
Assortiment de toutes qualités faites sur commande avec soin et promptitude.

J. GILBERT CORDONNIER
298, Rue St-Jean, 298

AVIS
LE SOUS-SIGNÉ autorise M. CAMILLE CHOUSARD à collecter immédiatement tout ce qui est dû par abonnement au Nouvelliste, dans la ville.

DU MAÎTRE DE POSTE HALIFAX, N. E.
Halifax, 14 mai 1887.

Bonnes paroles d'un Commerçant-Voyageur
SIMON'S LINIMENT

TERRE A VENDRE
BEAUPORT, COMTE DE QUÉBEC

UN MAGNIFIQUE TERRE contenant 55 arpents, en parfait ordre de culture, avec une bonne maison, 2 granges, 1 petite maison pour les instruments aratoires, une porcherie, un fourneau à charbon et de très-bonnes écuries.

JAS. F. BELLEAU
AGENT GENERAL D'ASSURANCES
Edifice de la Banque Union, No. 50 RUE ST-PIERRE QUÉBEC.

ASSURANCES sur la vie et contre les accidents
DIRECTION de la Vie, capital : \$1,250,000. Directeurs : H. J. LYMAN, E. J. ANDERSON, ALAN COOPER, J. B. ROLLAND, Vice-Président, Merchants Bank, Arthur Prévost, E. J. B. ROLLAND, Directeur, Banque du Peuple, J. B. ROLLAND, G. D. PROCTOR, Hugh M. Allan, E. J. B. ROLLAND, Québec, 9 Janvier 1887.

ASSURANCES sur la vie et contre les accidents
DIRECTION de la Vie, capital : \$1,250,000. Directeurs : H. J. LYMAN, E. J. ANDERSON, ALAN COOPER, J. B. ROLLAND, Vice-Président, Merchants Bank, Arthur Prévost, E. J. B. ROLLAND, Directeur, Banque du Peuple, J. B. ROLLAND, G. D. PROCTOR, Hugh M. Allan, E. J. B. ROLLAND, Québec, 9 Janvier 1887.

Jambons Fumes

—AUSSI—
LARD CANADIEN ET AMÉRICAIN, en quarts, SAINDOUX en Saucis et en Chaudières.
A VENDRE PAR
GEO. TANGUAY
Marchand de Fleurs, Saucis et Produits, Rue des Armes, Québec.
Rues Arthur, Bell et Leclerc, Basses-Villes, Québec.
2 avril 1887.

JAMBON! JAMBON!
Jambon frais fumé, Jambon Fumé, Saucis, Saucis, Saucis.
—AUSSI—
Crainte de saucis, Crainte de saucis, Crainte de saucis.
A BAS PRIX.
J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 2 avril.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

AVIS
M. J. B. RENAUD, 218, rue D'Arcole, Québec, 12 avril 1887.

LE VIN DE VIAL
ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN DE VIAL est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gouttes, la Diarrhée chronique, l'Étiolation, les Jaunes, les Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop facilement prédisposés. — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.
Dépositaires à Québec : D'Ed. MORIN & Co, 214, rue Saint-Jean.

Les Pilules de Vallet
ne sont pas argentées, le non Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.
ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.
sont les ferrugineux les plus efficaces pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les portes blanches.
donnent aux jeunes la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.
sont très contrefaits. Refuser tout facon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.
PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

PILULES PURGATIVES DE D'GUILLE
PILULES d'Extrait d'ELIXIR Tonique Anti-Glaireux du D'GUILLE
Préparé par PAUL GAGE
Pharmacien de Première Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT
PARIS, 9, Rue de Grenelle-St-Germain, 9, PARIS

CRÈME SIMON
Poudre de Riz Simon
SAVON à la CRÈME SIMON
Adapté par les Dames les plus Élegantes
Ces produits, d'une finesse et d'un parfum exquis, blanchissent l'épiderme du visage et des mains, donnent à la peau un velouté incomparable et font disparaître toutes les altérations produites sur le derme par le froid, le soleil ou l'air de la mer.
SIMON, Rue de Provence, 36, PARIS
Pharmacies, Parfumeries, Bazaars, etc.
SE DÉFIER DES NOMBREUSES IMITATIONS

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA
ORIZA

ÉCHOS DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Mercier et ses collègues sont arrivés à Québec dimanche soir. Tous les députés sont attendus par les différents convois à cette après-midi.

Reprise des séances à 3 h., cet après-midi. La première question inscrite à l'ordre du jour est le discours sur le budget. Il est possible cependant que l'hon. M. Mercier ne commence qu'à la séance de ce soir, si la députation n'est pas toute rentrée à la séance de cet après-midi.

D'après les usages parlementaires, c'est l'hon. M. Robertson, l'ex-Trésorier, qui devrait répondre à l'exposé du Trésorier actuel.

Il paraît que l'opposition, prévoyant que M. Robertson pourrait être mis dans une position fautive si on lui rappelait ses déclarations antérieures et si l'on faisait voir la façon impudente avec laquelle il a traité la Chambre et la province sur notre état financier, a désigné M. Desjardins pour cette tâche.

Le député de Montmorency aurait mission d'embrouiller les chiffres, de payer d'audace, de parler longtemps, afin de créer de la confusion dans l'esprit du public et de l'empêcher de saisir l'état réel de la situation financière de la province.

Si tôt que la Chambre aura disposé du débat principal sur l'exposé financier, elle se mettra à voter chaque jour quelques items des subsides.

Le ministre soumettra aussi ses résolutions sur l'emprunt et la loi concernant la codification des statuts.

Le comité du Hansard a décidé à l'unanimité, jeudi dernier, de continuer à M. Desjardins son allocation de \$4,000 pour la préparation du Hansard.

Le gouvernement avait hésité tout d'abord à continuer cette allocation à M. Desjardins, croyant que, pour le même prix, il pourrait fournir aux députés et au public un compte rendu sténographique des discours, comme le Hansard à Ottawa.

Ce dernier projet, qui est certainement le plus préférable, ayant été jugé trop dispendieux, le gouvernement n'avait qu'une chose à faire, c'était d'admettre le travail de M. Desjardins, dont les deux parts se placent à admettre, si non la complète exactitude, du moins la stricte impartialité.

On a sans doute représenté au ministre que, parmi ses partisans, il se trouvait des jeunes gens, capables de faire des rapports tout aussi complets, tout aussi impartiaux que M. Desjardins, et pour le même prix, que si nos adversaires étaient au pouvoir ils ne toléreraient pas 24 heures un de nos amis et se gâteraient bien de placer à sa disposition une somme de \$4,000.

On a raison sur ce dernier point. Mais le gouvernement national n'a pas à s'inspirer pour agir de ce que ferait ou ne ferait pas à sa place l'opposition. S'il devait commettre des injustices parce que le parti opposé ne manquerait pas de les commettre s'il était au pouvoir, il ne vaudrait pas mieux que ses adversaires et le peuple aurait le droit de se demander pourquoi il a changé de gouvernants.

Ce qu'il importe au gouvernement national, c'est de ne pas dévier des principes de justice, quelles que soient les nécessités de parti; c'est de ne pas commettre des actes que nous ne manquera pas de reprocher à nos adversaires si c'étaient eux qui les commettaient.

M. Desjardins a fondé le Hansard il y a sept ans. Il l'a publié depuis à la satisfaction de tous nos amis comme des siens.

C'est été une injustice que de l'écartier. Nous félicitons nos amis d'avoir su vaincre la répugnance bien légitime de fournir de l'argent à d'aussi violents adversaires que les MM. Desjardins, pour éviter de commettre une injustice.

ACTUALITES

Son Eminence le Cardinal Taschereau, a écrit à nos confrères du Canadien que tout ce qu'ils avaient publié, au sujet de son opinion sur l'organisation des chevaliers du travail était erroné.

Pourquoi aussi colporter tous les racontars que peut inventer la presse américaine sur les opinions d'un dignitaire ecclésiastique qui vit au milieu de nous et qui peut si bien nous renseigner s'il le juge à propos?

Sarah Bernhardt est sous arrêt pour avoir assassiné un garçon de table au Hoffman, à New-York.

Le garçon Stoll qui avait reçu instruction de préparer le lunch de la grande actrice pour 1 h., samedi, était de quelque minutes en retard et a reçu pour cela des taloches qui ont laissé un souvenir cuisant.

La convention canadienne de l'Etat de New-York aura lieu à Troy, le 21 et le 22 juin prochain.

Les compagnons de St. Michel et St. George au Canada ont été invités à un dîner à Londres, le jour de la fête de St-Georges.

La Cie organisée en 1885, par la 48 Vict. Chap. 74 pour construire un chemin de fer élevé à Montréal, fait maintenant des démarches pour exécuter sans délais son entreprise.

Un de nos confrères, M. L. A. L. Desjardins, du Messager, de Lewiston, est mort, lundi le 28 mars dernier, dans des circonstances, bien pénibles.

Il a été la victime d'un empoisonnement causé par la négligence du Dr G. E. Lafarge, qui lui a donné du vin contenant du poison (colchique) au lieu du vin madère. Le défunt était âgé d'environ 25 ans. Il est né à Trois-Rivières, P. Q., où il fut autrefois attaché à la rédaction du Constitutionnel.

DERNIERES DEPECHEES

(PAR LA LIGNE DU PACIFIQUE)

(SPÉCIALES A L'ELECTEUR)

La crise ministérielle au Manitoba

Winnipeg, 11 avril. — Il règne une grande excitation, ici, dans les cercles politiques à mesure qu'approche le jour de la rentrée des chambres.

L'impression générale est que le gouvernement Norquay sera battu dès la première séance, jeudi après-midi, sur la question du choix d'un Orateur.

Le chiffre de la députation est de 35, mais comme il y a un siège vacant, il n'y aura que 34 députés à la rentrée des chambres.

Il suffirait à l'opposition libérale de compter 17 partisans pour tenir le gouvernement en échec, mais elle en a 19 jusqu'à présent, dont 13 libéraux et six indépendants.

Voici quelques détails inédits que j'ai pu recueillir dans les coulisses. Deux round-robins ont été signés, un par les libéraux et l'autre par les conservateurs indépendants.

Celui des libéraux est signé comme suit: THOS. GREENWAY, W. F. LUTON, JOSEPH MARTIN, JAS. A. SMART, S. J. THOMPSON, KENNETH MCKESSIE, JOHN CRAWFORD, DANIEL McLEAN, A. F. MARTIN, JNO. A. MACDONELL, WM. WENHAM, FINLAY M. YOUNG, R. S. THOMPSON.

Il n'est impossible de me procurer celui des conservateurs indépendants, mais on me dit qu'il est signé entre autres par l'hon. M. Brown, ancien ministre dans le gouvernement Norquay, M. Douglas, député d'Emerson, et votre ancien concitoyen M. Pondergast, député de La Vérandrye, qui entrent dans le nouveau gouvernement pour représenter l'élément français.

Il est entendu que M. Greenway, chef actuel de l'opposition cède le pas à l'hon. M. Brown et que c'est ce dernier qui dirigera le débat jeudi et sera le prochain Premier-Ministre.

L'hon. M. Norquay est à Ottawa depuis quelques jours. Il est allé, dit-on, demander des ordres à Sir John, à notre lieutenant-gouverneur de ne pas le renvoyer dans le cas d'un vote adverse de la Chambre, mais de lui accorder une dissolution et un nouvel appel au peuple.

M. Norquay espère pouvoir ainsi se sauver à la faveur du succès des dernières élections fédérales.

Il est impossible de savoir ce que fera le lieutenant-gouverneur Aikens. Vous savez que c'est un tory ardent, ancien membre du gouvernement de Sir John.

Plus récent M. Norquay est arrivé. Il prétend avoir obtenu du gouvernement fédéral une concession sur le monopole exercé par la Cie du Pacifique.

Vous savez que le grand grief de la population du Manitoba est que chaque fois que notre législature provinciale autorise la construction de quelque chemin de fer sur son territoire, cette autorisation est aussitôt désavouée à Ottawa sur le prétexte que la Cie du Pacifique a le monopole et qu'aucune ligne rivale ne peut être construite.

Vous concevez la rage des colons vivant à 30, 40, 100 et 150 milles de la ligne du Pacifique.

M. Norquay prétend qu'il a obtenu la permission d'autoriser la construction d'un seul chemin allant à la frontière américaine, et qu'il l'annoncera dans le discours du trône.

Il n'est pas probable que cette concession, si toutefois elle existe, soit jugée suffisante.

(Dernière heure)

Winnipeg, 11 avril.—Les conservateurs désapprouvent fortement la nomination de M. Billy comme shérif à Calgary.

C'est l'impression générale ici que le dernier voyage de l'hon. M. Norquay à propos dit désaveu a été un fiasco. On exprime le sentiment qu'il faut régler cette question au plus vite et qu'il ne faut pas se mêler des chartes locales.

La chambre de commerce et le conseil de ville ont passé des résolutions unanimement en ce sens.

Il est probable que le gouvernement Norquay sera battu sur l'élection de l'Orateur. En ce cas, M. Glass sera l'Orateur. On pense que M. Harrison sera appelé à former un nouveau ministère et à renverser, s'il est possible, la coalition Brown-Greenway.

L'hon. M. Norquay prodigue les promesses, fait appel à la vénalité et menace même de dissoudre le Parlement; mais cette dernière tentative ne réussira pas.

Lady Macdonald a fait un long séjour à Regina. On dit que Caron remplace Aikens. Magnifique température, semences presque fines partout.

(DERNIERE HEURE)

(Dépêche spéciale via Pacifique Canadien) Winnipeg, 11. — Aujourd'hui étant Lundi de Pâques et jour de fête légale, tous les bureaux publics sont fermés.

M. G. Baker, M. P., de Victoria, est parti pour Ottawa hier soir. 1085 émigrés sont arrivés à Winnipeg pendant la semaine dernière.

Dans presque tous les églises de la ville hier des sermons de circonstance ont été prononcés.

Nouvelles de la capitale fédérale Ottawa, Avril 11.—Plusieurs sénateurs et députés sont arrivés par les convois de cette après-midi.

Il règne déjà une grande activité dans les bâtisses du Parlement. La place du Parlement sera illuminée la nuit électrique pendant la session. Jusqu'à présent 104 avis pour bills privés ont été donnés, dont 73 ayant rapport à des entreprises de chemin de fer et 23 à des entreprises financières.

Il y aura un caucus de l'opposition mercredi avant-midi.

L'hon. M. Plumb est nommé président du sénat. M. Oumet, député de Laval sera proposé, mercredi par le gouvernement à la présidence des communes. L'hon. M. Sénécal prendra son siège mercredi. Un conservateur ardent m'assure qu'il sera présenté par l'hon. M. Lacoste et l'hon. M. de Boucherville. C'est évidemment une vantardise ridicule pour ce qui concerne ce dernier.

Les ministres et députés qui ont assisté au banquet Chapleau hier soir à Montréal, sont attendus ici à midi.

(Plus récent)

Ottawa, 11.—M. Cimon, député de Charlevoix, est arrivé et a pris son siège auprès de Couture du côté de l'opposition; il opposera le gouvernement. M. Coursol est arrivé aussi et dit qu'il n'appuiera pas le gouvernement, mais qu'il continuera comme à la dernière session à voter contre.

Sir Hector Langevin est parti pour Québec aujourd'hui, mais l'on dit que Sir John A. Macdonald lui a donné ordre de s'arrêter à Montréal pour assister au banquet Chapleau. Les amis de ce dernier disent que Sir Hector sera obligé d'accepter la direction du Sénat.

Le numéro de la Gazette Officielle du Canada d'aujourd'hui rapporte l'élection de MM. Mackenzie, Patterson et de trois autres libéraux. Il est impossible que le retard qu'on a mis à les gazetter soit dû à un simple accident.

Presque tous les avocats conservateurs du Bas Canada ont été faits conseillers de la Reine, quoique l'on ait ajouté aussi quelques libéraux par convenance. Le projet contre Durham-Ouest, n'est pas sérieux, mais a été entrepris afin de l'empêcher d'opter entre Bruce-Ouest et ce district-là. M. Baird, candidat conservateur qui était battu dans le comté de Queen's, N. B. a été déclaré élu par l'officier-rapporteur, mais M. King qui a obtenu 64 voix de majorité demandera la correction du rapport.

Une fournée de C. R.

Ottawa, 11.—Le gouvernement vient de décerner le titre de conseillers de la Reine à toute une nuée d'avocats, dont voici la liste: À Montréal—MM. Henry Abbott, F. X. Archambault, J. L. Archambault, J. F. Archibald, G. N. Auger, L. N. Benjamin, F. J. Bisillon, E. P. Bellie, C. A. Geoffroy, E. A. Cornélius, E. H. Davidson, DeBellefeuille, Doherty, Jos. Duhamel, J. F. Hall, J. Hatton, L. N. Marchand, J. L. Marchand, Wilfrid Prévost.

Québec—MM. I. N. Belleau, T. C. Casgrain, E. J. Flynn, F. X. Drouin, P. N. Hamel, C. Pentland. Trois-Rivières—L. G. A. Cressé, E. Gérin, A. Deslites. Sherbrooke—MM. Brown et Pamerton.

Stanstead—M. Carroll. Beauharnois—M. Elliot. St-Joseph-Beauce—M. Linière Taschereau. Kamouraska—M. P. V. Taché. Sweetsburg—M. Racicot. Joliette—M. Fontaine. St-Jean—M. Chariand. Ste-Scholastique—Hon. M. Champagne.

Aylmer—MM. Fleming et McDougall.

Le dîner Chapleau Nominations ridicules Montréal sous l'eau

Montréal, 11 avril, 1887.—L. N. Benjamin, un des nouveaux C. R. est mort hier.

Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron sont arrivés pour le banquet. Charlebois se promène avec l'hon. M. Chapleau.

L'hon. W. Laurier est de passage à Montréal en route pour Ottawa. Les conservateurs assurent que M. Poirier et les deux Tremblay, traducteurs au Hansard, seront démis à l'ouverture de la session et que leurs remplaçants sont déjà arrivés à Ottawa.

Il existe beaucoup d'excitation à propos de la découverte du corps de Hamer, étudiant, qui avait disparu et que l'on a retrouvé hier. L'enquête du coroner a eu lieu aujourd'hui, mais le résultat est incertain. Le collègue McGill réclame le corps pour en faire l'autopsie.

L'hon. M. Lacoste est parti pour Ottawa. L'on dit qu'il sera le chef du parti conservateur au Sénat.

On doute que MM. Joseph Duhamel, Geoffroy et Wilfrid Prévost, nommés C. R. acceptent à cause de l'insignifiance des autres nominations qui soulèvent ici beaucoup de ridicule et de mépris.

Joe Racine, le fameux passeur de faux billets, réfugié à Paris, demande à revenir au Canada pour dénoncer ses complices; il a écrit pour cela au chef de police de Montréal.

Aucun journal libéral n'a reçu d'invitation pour le banquet Chapleau. Les invitations avaient été préparées pour tous les journaux; mais ce matin, après entente entre l'hon. M. Chapleau, Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron, on a résolu de ne pas admettre de reporters libéraux. Cette action est très commentée en ville.

La rivière commence à monter à la Pointe Saint-Charles; hier elle a monté de 32 pieds. Les pompes travaillent. La glace ne cède pas. L'eau est maintenant stationnaire, mais les caves de la Pointe sont inondées de trois pieds d'eau.

L'un des convives au banquet Chapleau nous envoie la dépêche suivante: Montréal, 12.—Les amis de Chapleau sont parfaitement satisfaits du banquet qui s'est terminé à 2 heures ce matin. L'arrivée de Sir Hector et de Sir Adolphe a été un événement; il faut avouer cependant que le premier était à grosses gouttes lorsqu'il a fait son apparition; Caron avait dans les yeux un sourire équivoque; Chapleau était radieux.

À la table d'honneur, on remarquait, outre l'hôte, Langevin et Caron, MM. Thomson, Tupper, Thos. White, Tasson, Lynch, De La Bruère, Osmet, Vanasse, L. A. Sénécal, Sir Donald A. Smith, J. C. Curran. Le sénateur Lacoste présidait.

L'absence des bolters, c'est-à-dire de MM. Girouard, Dupont, Bergeron, Desjardins, Gaudet, etc., a été bien remarquée et a donné lieu à toutes espèces de commentaires.

Lorsque M. Chapleau s'est levé pour répondre à sa santé, MM. Langevin et

Caron n'ont pas témoigné d'enthousiasme.

Dans le cours de son discours, Chapleau a déclaré qu'il avait beaucoup de sympathie pour la presse, que ses membres étaient ses amis, mais il a nié les rapports qui avaient été circulés par rapport à lui dans les journaux libéraux. Dans le gouvernement d'Ottawa ils étaient unis; c'était un corps qui avait sous ses ordres un parti loyal et uni. Il a ensuite répété son discours en Anglais. Pendant toute la durée du discours, Caron a somnolé et pas un seul sourire n'est venu rider le visage de Sir Hector.

Nouvelles des provinces Maritimes

Halifax avril 11.—L'élection de Freeman, député conservateur de Queen et celle de Mills, député conservateur d'Annapolis sont contestées.

Deux autres contestations seront produites dans le cours de la semaine prochaine. Les conservateurs contestent Lovitt élu par 1000 voix à Yarmouth.

Bien que les conservateurs nous aient enlevé Antigonish et Queen le 22 février, nous avons repris depuis ces deux comtés dans des élections provinciales. Cela peut nous faire prévoir le résultat des élections partielles que nous allons provoquer par des contestations.

ENCAN DE MEUBLES TRÉS ELEGANTS, PIANO, etc.

MM. Oct. Lemieux & Cie feront la vente à l'encan du mobilier de feu Henri Bolduc, éc. N. P., jeudi, le 14 avril, à sa résidence No 372 rue St-Jean. Les meubles sont très élégants; il sera vendu un piano Chickering presque neuf ayant coûté \$650.00, set de salon en brocatelle, sideboard avec glace, armoire, grand miroir de corne, service à dîner en pierre dure, service à thé en porcelaine, prêle anglaise, ameublement de chambre à coucher dessus en marbre, ustensiles de cuisine, etc.

Tout sera vendu sans réserve et sera visible mercredi, le 13, de deux à cinq heures. La vente commencera à 2 heures précises. 6fs.

GRAND ENCAN DE RICHE AMEUBLEMENT

MM. Octave Lemieux & Cie feront une grande vente à l'encan vendredi le 15 avril à leur salle, 253 rue et faubourg St-Jean, de tout un mobilier de résidence privée et d'une quantité considérable de meubles neufs consistant en set de salon en soie, en brocatelle et en crin, magnifique fauteuil en velours cramoisi, fauteuil monté sur broche, grand miroir de trumeau, tables, dessus en marbre, tapis de salon, sideboard très élégant avec glace, table à dîner style flamand, le plus bel assortiment de sets de chambre à coucher qui ne s'est jamais offert à l'encan, service à thé, vaisselle, lampe à trois lumières, bureau à toilette, chiffonier, chaises, quantité de tapis, prêlarts, lits de plumes, etc., etc., etc.

Tout sera vendu sans réserve. Visible mercredi et jeudi, les 13 et 14 avril. La vente aura lieu vendredi le 15 et commencera à 2 heures précises. Les amateurs de beaux meubles sont invités à faire une visite. —6 fs.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire Grau

MM. Amyot, Pelletier & Fontaine, avocats de l'impressario Grau, présentent jeudi une requête devant un juge demandant la mise en liberté de leur client. Ils alléguent que les déclarations faites par les plaignants ne sont pas suffisantes et de plus que M. Grau n'avait nullement l'intention de se sauver afin de frauder ses créanciers.

Les deux Nappert

Immédiatement après le procès du nommé Jacques Fortier, accusé de meurtre, viendra le procès des deux Nappert accusés de complicité à ce meurtre. Nos lecteurs se souviendront que lors du dernier terme le jury ne s'est pas accordé dans le cas du nommé Fortier. Si ce dernier est trouvé coupable, ceux accusés de complicité auront à subir un procès. Au cas contraire ils devront être libérés.

À la Congrégation St Roch

Nous renouons à décrire la splendeur des offices qui ont été célébrés dimanche dans les différentes églises paroissiales de Québec à l'occasion de la grande solennité de Pâques. Nous devons cependant un mot de félicitations au chœur de l'église de la Congrégation de St Roch. L'organiste du lieu, M. Léon Dessane, un fils d'artiste, avait préparé pour l'occasion un programme exceptionnel. Le chœur, sous son habile direction, a exécuté à la perfection une messe de Weber en sol, avec soli par des voix étonnamment belles, parmi lesquelles nous avons remarqué celles de Mme Vézina, Mlles Robitaille, Lynch, Ginchereau et de MM. Mercier, Roy, etc.

Nouvelles de Montmagny

On nous écrit ce qui suit de Montmagny: Le comté de Montmagny a été cruellement éprouvé pendant la semaine qui vient de finir. Quatre citoyens éminents ont payé leur tribut à la mort, laissant derrière eux de profonds regrets. Nous nous exprimons d'offrir à leur famille l'expression de nos vives condoléances. Ces citoyens sont Charles Pacaud Ecr avocat substitut du Procureur général pour ce district, mort le neuf courant à l'âge de 55 ans et quelques mois; M. Pacaud était un juriste aussi distingué que modeste et un ami aussi sincère que dévoué.

M. Eugène Bernier marchand de St-Paul, décédé en cette ville le 8 courant à l'âge de vingt-six ans et demi. M. Bernier était un charmant jeune homme déjà brisé aux affaires et ayant un bel avenir devant lui, généreux et dévoué autant qu'on peut l'être, il ne comptait que des amis autour de lui. Mess. Pacaud et Bernier étaient de vaillants défenseurs de la cause Nationale et dans la dernière lutte, leur influence et leur travail fut d'un grand poids en faveur de M. Choquette.

M. le docteur G. Desjardins, du Cap St. Ignace après une longue maladie, rendi le dernier soupir le huit courant, âgé d'environ cinquante ans. C'était un excellent médecin et un homme fort estimé dans sa paroisse et dans le comté. Il sera aussi vivement regretté.

M. le docteur Israël Jones est décédé presque subitement au commencement du mois à la Grande Pivière, comté de Gaspé, où il était établi depuis deux ans. Il était âgé d'environ 32 ans. Le docteur Jones était natif de cette ville où il avait pratiqué avec grand succès comme médecin avant d'aller se fixer à la Grande Rivière. Toute sa famille, qui est éminemment respectable, est de cette ville.

Charlesbourg

On parle très favorablement de la messe qui y a été chantée dimanche sur les airs des cantiques de Pâques. Divers morceaux de circonstance ont aussi été exécutés tant à la messe qu'aux vêpres. La fanfare de cette paroisse a joué aux offices du matin et du soir.

Les assises criminelles

Sir A. A. Dorian, qui présidera aux assises criminelles, est arrivé en cette ville hier l'après-midi. Le procureur-général, l'hon. M. Mercier, sera présent à l'ouverture du terme.

Mort d'un compatriote aux États-Unis

Nous regrettons d'apprendre la mort du Dr Abraham Paradis, décédé presque subitement à Chicago, mercredi dernier. M. Paradis était natif de Lorette, avait fait ses études au Petit Séminaire et suivi les cours de médecine à l'Université-Laval. Son beau-frère l'échevin Miller est parti pour Chicago.

Cause importante

L'hon. M. Irvine, partira le mois prochain pour l'Europe; il va plaider devant le Conseil Privé la cause du canton de Grantham, contre le chemin de fer South-Eastern.

Scène disgracieuse

Décidément ce qui s'est passé à plusieurs reprises à Québec depuis quelque temps constitue un état de choses disgracieux. Ainsi dimanche soir, le détachement français de l'Armée du Salut a été assailli par un nombre considérable de personnes qui se sont portées à des vols de fait sur de pauvres femmes. Si cela ne constitue pas un acte de lâcheté, nous admettons ignorer la signification de ce mot.

Détail des plus étonnants est que plusieurs des personnes qui ont ainsi oublié le respect qu'elles se devaient étaient des gens qui par l'éducation qu'ils ont reçue devaient savoir se conduire d'une manière digne.

Nous comprenons que les constables, vu leur petit nombre, ne peuvent être partout, mais enfin il nous semble qu'ils devraient être quelque part. Trop souvent des scènes du genre de celle de dimanche se sont répétées. Espérons que l'on montrera un peu de zèle et que Québec ne continuera pas à mériter la réputation d'être une ville où l'on bat les femmes.

D'un autre côté il serait peut être bon que les membres de l'Armée du Salut fassent quelques démarches afin de faire arrêter leurs agresseurs.

Accidents

Jeudi matin, M. Thos. Roy a été frappé sur la rue St-Jean, par une voiture qui l'a traîné quelques pieds avant de s'arrêter. Heureusement, il n'a été qu'écœuré pour une contusion au bras et au visage, mais sans gravité.

Au haut de la rue Hamel, Ramparts, une voiture a passé sur un petit garçon de 5 à 6 ans, enfant de Mme Welsh, mais, chose extraordinaire, l'enfant s'est relevé de suite sans blessures.

Nouvelles de Chicoutimi

On lit dans le Réveil du Saguenay, du 7 courant: "Une maison d'école de la paroisse a été détruite par le feu, jeudi dernier. M. Arthur DuTrenblay a été chargé de faire le cadastre du village et de la paroisse d'Hébertville.

Plusieurs accidents ont eu lieu sur le pont de glace un peu en bas de la ville, dans le courant de la semaine. On dit la glace bien mauvaise.

MM. Alex. Murdoch et Honoré Petit ont inspecté sur la rivière Picoba une épimette de 43 pouces sur la souche, 38 pouces à la hauteur de 12 pieds et demi. Elle a donné 8 billets, choses qui ne s'est jamais vu dans le Saguenay.

M. Osmé Gaudreau, un brave homme de Saint-Joseph d'Alma, qui faisait chanter dans le canton Kégonami à une malheureuse de perdre son cheval, la semaine dernière. Cet accident mettait celui qui en était victime aux portes de la misère. Heureusement quelques amis ont fait entre eux une souscription et lui ont remis hier un autre cheval.

Accident de voiture

Samedi dernier un des officiers de la batterie B, accompagné d'une jeune fille de Kingston, descendait la rue St-Louis. Rendu près du vieux palais de Justice le cheval s'emballa et se mit à ruer, brisant tout le devant de la carriole. Un grand nombre de personnes témoin de cet incident eurent de fortes craintes pour la vie des deux personnes en question. Heureusement grâce au sang-froid dont fait preuve, les deux occupants de la voiture se sont tirés de leur position difficile sans aucune blessure. La compagnie du jeune officier a fait preuve d'un sang-froid vraiment remarquable et s'est empressée de rassurer ceux qui, à tant de titres craignaient qu'elle fut grièvement blessée.

À l'Institut

M. E. Lippens fera une conférence, demain soir, devant l'Institut Canadien, sur "La vie des mines." "Récit d'un voyage à trois mille pieds sous terre."

En route pour le banquet

Les passagers à bord du convoi du Pacifique qui laissera la gare du Palais dimanche après midi ont été témoins d'une scène très animée. Au nombre de personnes se rendant au banquet offert à M. Chapleau se trouvaient MM. Tarte, T. C. Casgrain, J. Blanchet, G. Desjardins et autres. Durant une heure une discussion des plus vives s'est élevée entre MM. Tarte et Casgrain, à propos de la chefferie. M. Tarte advocait ardemment les droits de l'hon. M. Chapleau, tandis que M. Casgrain préchait fortement en faveur de l'hon. M. Langevin. Inutile de dire que cette discussion a vivement intéressé le nombreux public qui encombrait le wagon.

Oiseaux de nuits

Le Quotidien, de Lévis, se plaint de ce que la police n'est pas assez nombreuse et qu'il se passe quelque fois des scènes dégoûtantes, le soir surtout. Le contrôleur cite à l'appui de son dire certain fait que nous préférons ne pas publier.

La navigation

On entend du côté du bassin Louise les marteaux des ouvriers occupés à exécuter les réparations nécessaires aux divers bateaux à vapeur et golettes, en vue de l'ouverture prochaine de la navigation.

Fete legale

Hier étant le lundi de Pâques et en conséquence fête légale, tous les bureaux publics, de même que les tribunaux, étaient fermés. La police n'a pas fait d'arrestations et les pompiers n'ont pas été dérangés, si ce n'est une alarme donnée de la boîte 65 à 8 h. 30 p. m. Il s'agissait d'un simple feu de cheminée.

Desordre

On attire l'attention de la police sur une maison de la rue Latourelle qui masque derrière un petit commerce de bonbons un négoce plus que suspect, et où il y a quelquefois du désordre.

Médical

Il y aura à huit heures demain soir, à l'École de médecine, réunion des docteurs de la ville et des universités, pour prendre en considération le projet de loi présenté par l'hon. M. Lygani à la législature et intitulé: Acte pour réguler la nomination d'un bureau provincial d'examineurs des candidats à l'admission à l'étude des professions d'avocat, de médecin, de notaire et d'arpenteur provincial.

On dit que les avocats vont aussi se réunir au sujet du même projet de loi. —Le professeur Weir, du collège Morrin, a donné sa démission comme examinateur pour les examens préliminaires du bureau provincial de médecine.

Nouvelle maison de commerce

Les soussignés, ayant